

RÉFORME DU BAC ET DU LYCÉE = ÉLÈVES MIS EN DIFFICULTÉ

DISPARITION DES SÉRIES GÉNÉRALES

- un choix difficile et restreint de spécialités pour vos enfants dès 15 ans ;
- un emploi du temps complexe en classe de première et terminale et la disparition du groupe classe ;
- une disparition progressive des options (non financées par le rectorat et comptant pour 1% seulement de la note globale du bac).

AFFAIBLISSEMENT DES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

- des spécialités, non plus dès la première, mais en terminale ; sauf en STL (avec 2 spécialités dès la 1^{ère})
- un horaire réduit pour les spécialités.

NOUVEAU BAC

- un bac local, différent selon les lycées (pour 40% de la note) ;
- un bac étalé en 21 épreuves sur 2 ans : des élèves sous pression en évaluation permanente.

UNE ORIENTATION SACRIFIÉE

- moins d'aide personnalisée car non financée par les moyens attribués par le rectorat
- plus de pressions pour faire des choix car la réforme du lycée est liée à ParcoursSup
- suppression annoncée des CIO, services publics de l'Éducation nationale
- moins de Psychologues de l'éducation nationale, personnes ressources pour l'accompagnement à l'orientation.

LA RÉFORME DU LYCÉE : PLUS DE CHOIX POUR LES ÉLÈVES ?

NON, dans notre lycée, ... spécialités seront proposées aux élèves. En seconde, ils/elles en choisiront 4 en février mais 3 seulement seront conservées en première sur des critères non définis à ce jour. Sur ces 3 spécialités suivies en première, ils/elles n'en gardent que 2 en terminale. Les spécialités compteront pour 42% de la note au bac (avec leurs 2 épreuves et le grand oral).

Ces choix seront-ils réels ou contraints ?

COMMENT CHOISIR ?

Difficilement, car à 15 ans, les élèves n'ont pas d'idées précises de poursuites d'études post bac, pour la plupart. Or, les 2 spécialités de terminale seront déterminantes car elles représenteront 32% de la note du baccalauréat et seront utilisées pour la sélection par Parcoursup dont on ignore quelles seront les règles en 2021...

LES JOURNÉES DES ÉLÈVES SERONT MOINS CHARGÉES

NON, car la réforme prévoit de baisser le nombre d'heures de cours des élèves (- 2h30 par semaine en seconde par exemple). Mais, la suppression des séries générales (S, ES, L) conduira à grouper les élèves dans les enseignements du tronc commun en classe entière (de 35). Les spécialités seront alignées sur les mêmes horaires que l'emploi du temps pour plusieurs divisions : les emplois du temps seront donc dégradés. La disparition des « groupes classes » déstabilisera les élèves.

LE MINISTRE AFFIRME QUE « LE BAC SERA ALLÉGÉ »

NON, car il sera étalé et alourdi : réduire le nombre d'épreuves terminales, ce n'est pas réduire le nombre d'épreuves pour les élèves. Actuellement, ils/elles passent 12 à 13 épreuves en fonction des séries. Désormais, ils/elles devront en passer 21 : 6 épreuves finales et 15 épreuves communes (réparties entre le second trimestre de la 1ère et le second trimestre de la terminale). Par ailleurs, 40% du baccalauréat résulteront du contrôle continu, ce qui mettra, inévitablement, les élèves sous pression à chaque évaluation.

ABANDON DE LA HIÉRARCHIE ENTRE SÉRIES GÉNÉRALES ?

NON, il y aura toujours une hiérarchie, non plus selon les séries, mais selon les lycées. 40% de la note au bac correspondra à un contrôle local : il y a fort à parier que l'enseignement supérieur tiendra compte du lycée d'origine des élèves, sans compter la concurrence entre disciplines et entre lycées découlant du système Parcoursup.

■ Information des enseignants du lycée de